

DÉCISION | **D6**
AGA-23-01-D6

Adoption du procès-verbal
AGA du 25 mai 2022
présenté à l'assemblée générale annuelle
du 24 et 25 mai 2023



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

Présenté par :

Isabelle Thibault, secrétaire

AGA-22-01



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides tenu le 25 mai 2022 en visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée et message de la présidente

Julie Daignault, présidente du FIQ – SPSL, accompagné de Nathalie Cyr, vice-présidente relation de travail, Julie Mathieu, vice-présidente secteur Sud, Isabelle Gagné, vice-présidente secteur Centre, Francis Charbonneau, vice-présidente secteur Nord, Manon St-Denis, trésorière et Isabelle Thibault, secrétaire, procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les membres présentes.

Elle remercie les membres présentes à l'assemblée générale annuelle. Le mois de mai étant le mois où le travail des professionnelles en soins est souligné, elle en profite donc pour remercier les membres pour tout le travail accompli. La pandémie n'aura fait que démontrer que le travail des professionnelles en soins est essentiel. Avec la diminution des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, le FIQ-SPSL a recommencé à tenir des kiosques et à aller à la rencontre des membres. L'année 2022 marque les 5 ans du FIQ-SPSL. Il y a eu beaucoup de travail accompli durant ces 5 dernières années et le FIQ-SPSL continuera de s'améliorer afin de toujours mieux représenter ses membres. Une entente de non-maraudage a été signée par la FIQ avec les autres centrales syndicales. Le maraudage n'aura donc pas lieu. Le FIQ-SPSL se concentrera ses énergies sur les revendications des membres telles que : les postes de rotation, la MOI, des demandes de règlement de griefs qui traînent, etc. Une rencontre a eu lieu, avec la DRH, au début de mai.

Un résumé des rapports annuels 2021 des membres du comité exécutif sera fait en bonne et due forme. Malgré une année mouvementée et très occupée par la pandémie et ses inconvénients, le syndicat a tenté de reprendre le plus possible, le courant habituel de ses activités. Comme chaque année, il y aura la présentation du rapport financier, celui-ci de l'année 2021 et il faudra nommer le vérificateur comptable pour l'année 2022. Cette année, il y aura la présentation des actions prioritaires du syndicat. Cette présentation fait suite à plusieurs consultations en conseil intermédiaire avec les représentantes syndicales. C'est lors de cette instance qu'un congé de cotisation syndicale sera présenté et voté.

Elle souhaite une bonne assemblée générale aux membres présentes.

2. Nomination de la présidente d'assemblée

Présenté par : Madame Julie Daignault, présidente.

Aucun document de référence.

Madame Julie Daignault dépose la proposition AGA-22-01-01 (Daignault – Thibault) et appelle le vote.

AGA-22-01-01 IL EST PROPOSÉ :

« De nommer Madame Naomi Deschambault pour agir à titre de présidente des débats. »

Julie Daignault – Isabelle Thibault

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

Madame Naomi Deschambault agit à titre de présidente des débats.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présenté par : Madame Naomi Deschambault, présidente des débats

Document : AGA-22-01-D1

Madame Naomi Deschambault fait la lecture du projet d'ordre du jour. La proposition AGA-22-01-02 (Thibault – Daignault) est déposée. Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elles désirent intervenir. Les propositions suivantes AGA-22-01-02-A1 (Cyr – Daignault) et AGA-22-01-02-A2 (Mejia – Vézina) sont déposées.

Les propositions sont votées.

AGA-22-01-02-A1 IL EST PROPOSÉ :

« De traiter le point arrangements locaux avant le point finance. »

Nathalie Cyr – Julie Daignault

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

AGA-22-01-02-A2 IL EST PROPOSÉ :

« D'ajouter le point : Politique de remboursement des dépenses. »

Yohanna Mejia – Hélène Vézina

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

AGA-22-01-02 IL EST PROPOSÉ :

« D’adopter l’ordre du jour tel que modifié. »

Isabelle Thibault – Julie Daignault

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

4. Rapport annuel du comité exécutif

Présenté par : Madame Julie Daignault, présidente, Julie Mathieu, vice-présidente sud, Isabelle Gagné, vice-présidente centre, Francis Charbonneau, vice-président nord, Nathalie Cyr, vice-présidente RLT, Manon St-Denis, trésorière et Isabelle Thibault, secrétaire

Document : AGA-21-01-D2

Un vidéo est présenté aux membres. Ce vidéo est un résumé des rapports annuels des membres du comité exécutif fait par ces derniers.

La proposition AGA-22-01-03 (Daignault – Mathieu) est déposée. Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l’assemblée si elles désirent intervenir. Aucune intervention n’est faite.

La proposition est votée.

AGA-22-01-03 IL EST PROPOSÉ :

« D’adopter le rapport du comité exécutif pour l’année 2021 tel que présenté. »

Julie Daignault - Julie Mathieu

ADOPTÉE À MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

7. Arrangement locaux

Présenté par : Madame Nathalie Cyr, vice-présidente RLT

Document : AGA-22-01-D4, AGA-22-01-D5, AGA-22-01-D6, AGA-22-01-D7, AGA-22-01-D8

Madame Nathalie Cyr, vice-présidente relations de travail, fait la présentation des arrangements locaux découlant des nouvelles dispositions de la convention collective nationale. Elle explique que, concernant le document AGA-22-01-D4, c’est à l’effet que l’employeur doit fournir des locaux à la disposition du syndicat. Des demandes ont été faites à cet effet considérant plusieurs agrandissements dans les Laurentides. Cependant, c’est une fin de non-recevoir de la part de l’employeur. Ceci a pour effet de rendre complexe le travail syndical. Pour ce qui est des autres arrangements locaux, c’est similaire à ce qu’il y avait auparavant.

Les propositions AGA-22-01-04 (Cyr – Charbonneau) et AGA-22-01-05 (Cyr – Charbonneau) sont déposées. Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elles désirent intervenir. Les interventions sont prises à tour de rôle.

Les propositions sont votées.

AGA-22-01-04 IL EST PROPOSÉ :

« De refuser l'arrangement local découlant du paragraphe 6.21 des dispositions nationales de la convention collective-Localisation des bureaux syndicaux. »

Nathalie Cyr - Francis Charbonneau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA-22-01-05 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter les arrangements locaux suivants :

- Arrangement local découlant du paragraphe 9.02 des dispositions nationales conversion de la prime de nuit pour la salariée détentrice d'un poste à temps complet
- Arrangement local découlant du paragraphe 6.22 des dispositions nationales - Comité de relations de travail
- Arrangement local découlant du paragraphe 1.03 des dispositions nationales - Salariée à temps partiel
- Arrangement local découlant de la Lettre d'entente numéro 14 des dispositions de la convention collective nationale-encadrement professionnel »

Nathalie Cyr - Francis Charbonneau

ADOPTÉ À MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

5. Finance

5.1 Présentation du rapport financier

Présenté par : Madame Manon St-Denis, trésorière et Monsieur Daniel Rochon, CPA

Document : AGA-22-01-D3

Madame Manon St-Denis, trésorière, mentionne qu'elle est très fière de présenter des finances en santé. Avec une gestion responsable et rigoureuse des libérations syndicales, une analyse concrète des frais reliés aux fournisseurs ainsi que la lourdeur de travail qu'a demandé la gestion des heures et des nouvelles primes. Le syndicat se retrouve donc dans une situation financière favorable aux projets syndicaux et aux grandes luttes qu'il faudra mener auprès de l'employeur. Elle mentionne qu'il y a eu la création d'un poste d'agente syndicale à la structure de poste ainsi que le poste d'une adjointe à la structure de poste. De plus, un comité de vérification interne a été créé.

Monsieur Daniel Rochon, CPA, fait la présentation du rapport financier vérifié à l'aide du document AGA-22-01-D3.

Au bilan du 31 décembre 2021, le FIQ-SPSL se retrouve en surplus ce qui est une bonne nouvelle. Ainsi, ce sera l'occasion d'aller vers l'avant avec des projets pour améliorer le service syndical aux membres.

La proposition AGA-22-01-06 (St-Denis – Daignault) est déposée. Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elles désirent intervenir. Aucune intervention n'est faite par les membres présentes.

La proposition est votée.

AGA-22-01-06 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter le rapport financier de l'année 2021 tel que présenté »

Manon St-Denis – Julie Daignault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Nomination du vérificateur comptable

Présenté par : Madame Manon St-Denis, trésorière

Aucun document de référence

Madame Manon St-Denis mentionne que le vérificateur comptable pour l'année 2022 doit être choisi. Elle dépose la proposition AGA-22-01-07 (St-Denis – Charbonneau).

Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elle désire intervenir. Aucune intervention des membres présentes.

La proposition est votée.

AGA-22-01-07 IL EST PROPOSÉ :

« De nommer la firme M. Daniel Rochon, CPA, à titre de vérificateur comptable pour l'année financière 2022. »

Manon St-Denis – Francis Charbonneau

ADOPTÉE À MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

5.3 Congé de cotisation syndicale

Présenté par : Madame Manon St-Denis, trésorière

Aucun document de référence

Madame Manon St-Denis explique qu'étant donné le surplus, la sous-utilisation des libérations syndicales due aux postes vacants, aux démissions, la diminution des rencontres au niveau des comités. Considérant la gestion responsable et rigoureuse des finances, l'effet de l'urgence sanitaire sur la dispensation des services syndicaux. Considérant que cela engendre un surplus de 592 086 \$, un congé de cotisation est proposé aux membres. Elle dépose la proposition AGA-22-01-08 (St-Denis - Charbonneau).

Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elle désire intervenir. Les interventions sont prises à tour de rôle. Les réponses sont données.

La proposition est votée.

AGA-22-01-08 IL EST PROPOSÉ :

« De donner un congé de cotisation syndicale à raison d'un premier 2 semaines lors de la période estivale ainsi qu'un deuxième de 2 semaines en novembre 2022. »

Manon St-Denis – Francis Charbonneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Politique de remboursement des dépenses

Présenté par : Yohanna Mejia, représentante locale ULSJ

Aucun document de référence

Mme Yohanna Mejia dépose une proposition AGA-22-01-09 (Mejia – Vézina). Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elle désire intervenir. Les interventions sont prises à tour de rôle.

Les propositions suivantes sont déposées AGA-22-01-11 (Vézina – Lavigueur), AGA-22-01-10 (Daignault – Charbonneau), AGA-22-01-09-A1 (Gauvin – Le) et AGA-22-01-10-A1 (Daignault – Charbonneau).

Les propositions et amendements sont votés.

AGA-22-01-09-A1 IL EST PROPOSÉ :

« D'ajouter à la fin de la proposition Mejia – Vézina, nonobstant de la légalité de la proposition. »

Leah Gauvin – Hugo Le

REJETÉ AVEC ABSTENTION

AGA-22-01-09 IL EST PROPOSÉ :

« De modifier à l'annexe 1, point 3, barème de 75 minutes pour 100 km, par le temps google avec trafic au moment du départ. »

Yohanna Mejia – Hélène Vézina

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

AGA-22-01-10-A1 IL EST PROPOSÉ : (Amendement à la contre-proposition)

« D'amender la proposition Daignault – Charbonneau en biffant à Laval et en le remplaçant par "À l'extérieur des Laurentides pour les régions au nord du fleuve Saint-Laurent" et en biffant sur la rive sud de Montréal et en le remplaçant par "pour les régions au sud du fleuve Saint-Laurent" »

Julie Daignault – Francis Charbonneau

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

AGA-22-01-10 IL EST PROPOSÉ : (Contre-proposition)

« De modifier au pont 3 de l'annexe 1 de la politique de remboursement des dépenses par 85 minutes au lieu de 75 minutes et ajouter :

- Ajout de 30 minutes pour les déplacements à Laval
- Ajout de 45 minutes pour les déplacements à Montréal
- Ajout de 60 minutes pour les déplacements sur la Rive-Sud de Montréal. »

Julie Daignault – Francis Charbonneau

REJETÉ À LA MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

AGA-22-01-11 IL EST PROPOSÉ :

« De modifier le point 6 remboursement de télécommunication, en ajoutant après "comité exécutif", ainsi que toutes les représentantes élues et en biffant "Les élues des unités locales ont la possibilité de réclamer une allocation mensuelle de 20 \$" avec les mêmes critères de réclamation que ceux mentionnés ci-haut. »

Hélène Vézina – Mylène Lavigreur

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC ABSTENTION

7. Actions prioritaires annuelles 2022-2023 du FIQ-SPSL

Présenté par : madame Julie Daignault, présidente

Document : Aucun

Madame Julie Daignault, présidente, débute sa présentation en expliquant que les actions prioritaires annuelles 2022-2023 du FIQ-SPSL ont été adoptées lors du dernier conseil intermédiaire du 17 mai 2022. Elles se détaillent comme suit :

- Négociation nationale
- Remettre les membres au cœur du syndicat
- Augmenter significativement les contacts et les échanges avec les membres

Madame Naomi Deschambault demande aux membres présentes à l'assemblée si elle désire intervenir. Aucune intervention n'est faite.

7. Levée de l'assemblée

Madame Julie Daignault, présidente, remercie les membres qui ont assisté à cette assemblée. Elle tient à remercier les professionnelles en soins qui tiennent le réseau de la santé à bout de bras. Il est important de demeurer vigilantes et unies. La convention collective étant dans sa dernière année d'application, les membres seront consultés afin d'exprimer leurs demandes pour la nouvelle convention collective. Le FIQ-SPSL continuera d'être aux rencontres afin de partager aux professionnelles en soins les informations au fur et à mesure que c'est sur les réseaux sociaux, le site internet.

Elle procède à la levée de l'assemblée.

Julie Daignault
Présidente

Isabelle Thibault
Secrétaire

Procès-verbal adopté le

Liste de présences

| | |
|---------------------------|----------------------|
| Nathalie Cyr | Manon St-Denis |
| Sandra Perrier | Isabelle Thibault |
| Hélène Vézina | Johanne St-Jean |
| Michèle Piché | Francis Charbonneau |
| Isabelle Gagné | Julie Daignault |
| Julie Mathieu | Amélie Taillefer |
| Annie Boucher | Yohanna Mejia |
| James Guérin | Christina Guérin |
| Marie-Claude Dargis | Margarette Bernateau |
| Marie-Pier Landry | Mélanie Courtemanche |
| Nancy Alarie | Nathalie Dumas |
| Éric Courtemanche | Leah Gauvin |
| Emile Accilus | Camille Bouchard |
| Evelyne Gervais | Amélie Bouliane |
| Patrick Perreault | Monica Toro Ospina |
| Mélanie Pagé | Raphaëlle Trottier |
| Nancy Déziel | Céline Lemieux |
| Emmanuel racine | Sylvie Brosseau |
| Geneviève Paquette | Édith Groulx |
| Lise Drouin | Isabelle Dufresne |
| Eric Savard | Marie Ève Soucy |
| Valérie Grenier Quevillon | Karine Léonard |
| Sabrina Beauregard | Stéphanie Stark |
| Kim Demers | Hugo Le |
| Mylène Lavigreur | Caroline Desrosiers |
| Karina Jomphe | Karine Landry |
| Lynda Groulx | Suzy Gougeon |
| Amélie Goyer | Jacinthe Bouchard |
| Marie-Josée Piché | Chantal Jolicoeur |
| Claudine Pringle | Nathally Boulet |
| Josée Boudreault | |